



# OUI

## Dites **oui** au test VIH.

- Conformément à la loi, les professionnels de soins de santé doivent proposer un test VIH à tous les patients âgés de 13 à 64 ans.
- Ce dépistage est volontaire et tous les résultats de tests VIH sont confidentiels (privés).
- Un test VIH anonyme (vous n'avez pas à donner votre nom) est proposé dans certains centres de dépistage publics.
- Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement, verbalement ou par écrit.
- La discrimination à l'égard d'une personne en raison de son statut VIH est illégale.
- Si le résultat de votre test est positif, vous pouvez recevoir un traitement pour le VIH/SIDA qui vous aidera à rester en bonne santé et à prolonger votre vie.
- Le VIH, virus responsable du SIDA, peut être transmis lors de rapports sexuels non protégés, en cas de partage de seringues, au moment de l'accouchement ou par l'allaitement.
- Les personnes atteintes du VIH/SIDA peuvent prendre des mesures de précaution pour protéger d'autres personnes contre l'infection.

# Nous le **proposons** à tout le monde. C'est la loi.

[health.ny.gov/aids](http://health.ny.gov/aids)  
[nyc.gov](http://nyc.gov) (Recherchez 'hiv testing')